



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 2 mai 2022, je vous présente les faits saillants du rapport pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent 505 724 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et l'amortissement des immobilisations, s'élèvent à 465 173\$

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 88 405\$.

De plus, l'excédent accumulé non affecté, au 31 décembre 2021 se chiffre à 240 787 \$. Pour cette même période, l'excédent affecté se situe à 81 523\$

Au 31 décembre 2021, l'endettement total net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 107 490\$, ce qui représente l'endettement pour la quote-part de la MRCVO.

↳ *Le rapport financier est disponible pour consultation au bureau municipal*

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2021 a été marquée par :

- Continuité du projet : *Libre-service : forêt nourricière La Pointe à partager a été réalisée via un soutien financier de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue*
- Participation avec les autres municipalités du Pôle de Senneterre pour la nouvelle piscine annexée à l'école secondaire La Concorde (Complexe sportif Allaire)
- Travaux de voirie dans différents chemins municipaux.

Traitement des élus municipaux

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux :

	Rémunération	Allocation de dépenses	
Maire	4 051,44\$	2 025,72 \$	6 077,16 \$
Conseiller	1 350,48 \$	675,24 \$	2 025,72 \$

Pour terminer, je remercie tous les élus (es) et employés (es) municipaux, ainsi que les membres des comités et organismes pour leur travail, lequel est indispensable au maintien et à la survie des activités municipales.

Guylaine Labbée, mairesse



Liste des contrats de plus de 2 000\$ avec un même contractant et dont l'ensemble de ces dépenses comporte une dépense totalisant plus de 25 000\$ pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2021.

Foresterie D.G.	Contrat déneigement, loc. niveleuse, différents travaux voirie	93 158,76 \$
MRC de La Vallée-de-l'Or	Quote-part	51 046,89 \$
RM Entreprises	Calcium liquide	27 249,08 \$
Ville de Senneterre	Quote-part – Ententes intermunicipales	41 909,60 \$